

**École de criminologie**  
Université de Montréal

**Automne 2023**

Plan de cours  
**CRI3341S – Drogues et criminalité**  
Mardi 8h30 – 11h30  
Alexandre M. Desjardins  
[alexandre.desjardins.2@umontreal.ca](mailto:alexandre.desjardins.2@umontreal.ca)

Disponibilités sur rendez-vous

## Descripteur du cours

Les substances psychoactives, leurs effets et leurs rapports avec la conduite criminelle. Les conventions internationales et les lois canadiennes en matière de drogue. Les modèles conceptuels expliquant la relation drogue-crime.

## Objectifs du cours

### ***Objectifs généraux***

Mieux comprendre les drogues et les relations drogues-crimes dans ses diverses dimensions et motiver un regard critique réfléchi sur le phénomène de la consommation, de la dépendance et des liens avec la criminalité.

### ***Objectifs spécifiques***

- 1 Comprendre ce qu'est une substance psychoactive, ses différents types, modes de consommation et ses effets.
- 2 Faire un portrait des habitudes de consommation de diverses populations et des raisons poussant à consommer.
- 3 Voir l'évolution des principales théories et modèles d'intervention se penchant sur la toxicomanie, comprendre leur application et développer un regard critique face à eux.
- 4 Voir l'évolution de la législation touchant les substances psychoactives et certaines particularités à l'échelle mondiale sur la prohibition, la criminalisation,

décriminalisation et la légalisation des substances.

- 5 Faire une réflexion sur les traitements réservés aux personnes atteintes d'un trouble de l'usage d'une substance par les forces de l'ordre et le système judiciaire.
- 6 Comprendre les principaux modèles théoriques liant les concepts de drogues et de la criminalité et les trajectoires pouvant mener à établir ces relations.

## Approches pédagogiques

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Exemples détaillés de cas cliniques
- Lectures recommandées

## Modalités d'évaluation des apprentissages

### *Outils d'évaluation*

Les évaluations consistent en deux examens, comportant des questions à choix multiples, à réponse courte et à court et moyen développement et en un travail de session, à faire en équipe (minimum 2, maximum 4)

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Examen intra	35 %	31 octobre 2023
Travail de session <i>Remise sur studium</i>	30 %	5 décembre 2023
Examen final	35 %	19 décembre 2023

### *Barème de notation*

**Grille de conversion des pourcentages**

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

***Déroulement du cours***

---

Dates	Éléments de contenu	Lectures recommandées
5 septembre 2023	Présentation et plan de cours	
12 septembre 2023	Notions de base sur les concepts en toxicomanie. Croyances et mythes	Chapitre 2
19 septembre 2023	La population toxicomane et l'impact des substances sur le corps humain, fonctionnement dans le cerveau	Chapitre 1
26 septembre 2023	Théories et modèles d'intervention appliquées aux comportements de consommation 1	
3 octobre 2023	Théories et modèles d'intervention appliquées aux comportements de consommation 2	Chapitre 3
10 octobre 2023	Évolution de la législation sur les substances, prohibition, légalisation, décriminalisation, et criminalisation mondiale	

17 octobre 2023	SEMAINE DE LECTURE	
24 octobre 2023	Les techniques de prévention en toxicomanie, bonnes et mauvaises	Lectures possibles sur StudiUM
<b>31 octobre 2023</b>	<b>EXAMEN INTRA</b>	
7 novembre 2023	La relation drogue-crime et ses modèles théoriques	Chapitre 4, 5 et 6
14 novembre 2023	Trafic de drogues, historique et faits saillants	Lectures possibles sur StudiUM
21 novembre 2023	<i>Drogues et milieu policier</i>	<b>(possible conférence)</b>
28 novembre 2023	L'entretien motivationnel et l'intervention	Chapitre 7
5 décembre 2023	La réduction des méfaits et les milieux d'intervention	
<b>19 décembre</b>	<b>EXAMEN FINAL</b>	

## Lectures obligatoires et références bibliographiques

### Fortement recommandé:

**Brochu, S., Brunelle, N. et Plourde, C. (2016). *Drogues et criminalité : une relation complexe*. 3<sup>e</sup> édition revue et augmentée, Montréal : P.U.M.**

Aussi, des lectures recommandées pourront être périodiquement déposées sur StudiUM

### Références :

American Psychiatric Association. (2013). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (5<sup>th</sup> ed.). Arlington, VA: American Psychiatric Publishing.

Andrews, D. A., Bonta, J., et Hoge, R. D. (1990). Classification for effective rehabilitation: Rediscovering psychology. *Criminal justice and Behavior*, 17(1), 19-52.

Bean, P. (2014). *Drugs and crime*. Routledge

Brochu, S. (1997). Drogues et criminalité : point de vue critique sur les idées véhiculées. *Déviance et société*, 21 (3), 303-314.

Brochu, S. (2005). Drug-related crime: definitions and avenues for intervention. Ottawa: Health Canada.

Brochu, S. et Brunelle, N. (1997). Toxicomanie et délinquance : une question de style de vie ? *Psychotropes*, 3 (4), 107-125.

Brochu, S., Brunelle, N. et Plourde, C. (2016). *Drogues et criminalité : une relation complexe*. 3<sup>e</sup> édition revue et augmentée, Montréal : P.U.M.

Brochu, S., Cousineau, M-M., Provost, C., Erickson, P. et Sun, F. (2010). Quand drogues et violence se rencontrent chez les jeunes : un cocktail explosif ? *Drogues, santé et société*, 9 (2), 149-178.

Cournoyer, L. G., et Dionne, J. (2010). La consommation de substances psychoactives chez les délinquants juvéniles à haut risque de récidive : Enjeux psychométriques. *Canadian Journal of Behavioural Science/Revue canadienne des sciences du comportement*, 42 (1), 34.

Desjardins, N. et Hotton, T. (2004). Tendances des infractions relatives aux drogues et rôle de l'alcool et des drogues dans la perpétration d'infractions. *Juristat*, 24 (1).

Goldstein, P.J. (1985). The Drugs/Violence Nexus: A Tripartite Conceptual Framework. *Journal of Drug Issues*, 15 (4), pp.493-506.

Goldstein, P. J. (1997). The relationship between drugs and violence in the United States of America. *World Drug Report: United Nations International Drug Control Program*.

Goldstein, P. J., Brownstein, H. H., Ryan, P. J. et Bellucci, P. A. (1989). Crack and homicide in New York City, 1988: A conceptually based event analysis. *Contemp. Drug Probs.*, 16, 651.

Laventure, M., Déry, M. & Pauzé, R. (2008). Profils de consommation d'adolescents, garçons et filles, desservis par des centres jeunesse. *Drogues, santé et société*, 7 (2), 9-45.

Peele, S. (1982). *L'expérience de l'assuétude*. Université de Montréal : Faculté de l'Éducation permanente.

Pernanen, K., Cousineau, M.-M., Brochu, S. et Sun, F. (2002). Proportion des crimes associés à l'alcool et aux autres drogues au Canada. Montréal : *Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies*.

Poullot, P., Lafortune, D. & Brochu, S. (2008). Santé mentale, alcool/drogues et violence. Adaptation du modèle tripartite de Goldstein. *Psychotropes*, 14 (3), 157-178.

Tremblay, J., Brunelle, N. & Blanchette-Martin, N. (2007). Portrait des activités délinquantes et de l'usage de substances psychoactives chez des jeunes consultant un centre de réadaptation pour personnes alcooliques et toxicomanes. *Criminologie*, 79-104

White, H. R. (1990). The drug use-delinquency connection in adolescence. In R. Weisheit (dir.), *Drugs, crime, and criminal justice*, Cincinnati: Anderson Publishing Company, 215-256.

White, H.R., Tice, P.C., Loeber, R. et Stouthamer-Loeber, M. (2002). Illegal acts committed by adolescents under the influence of alcohol and drugs. *Journal of Research in Crime & Delinquency*, 39(2), pp.131-152.

## Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : [www.crim.umontreal.ca](http://www.crim.umontreal.ca)

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :  
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

## Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

## Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :  
<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

## Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

<https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole et formulaire de demande de r%C3%A9vision de notes %C3%80 EN VOYER.pdf>

### ***Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)***

---

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

### ***Justification d'une absence (article 9.9)***

---

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

[https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis\\_absence\\_examen\\_form.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf)

### ***Plagiat et fraude (article 9.10)***

---

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.